

L'urbain hors des métropoles

Chaire de professeur junior du développement durable (CPI du DD) ENTPE, UMR EVS, Urbanisme, aménagement, villes et territoires Campagne 2023

Établissement d'accueil : ENTPE, Site universitaire de Lyon Saint-Etienne, www.entpe.fr

Laboratoire d'accueil : UMR Environnement, ville, société (EVS), composante ENTPE Recherches interdisciplinaires ville, espace, société (RIVES).

Contacts : Luc DELATTRE, directeur de la recherche de l'ENTPE : luc.delattre@entpe.fr ; Etienne COSSART, directeur de l'UMR EVS, mél : etienne.cossart@univ-lyon3.fr ; Fabrice BARDET, directeur de la composante ENTPE d'EVS (EVS-RIVES) ; mél : fabrice.bardet@entpe.fr ; Eric CHARMES, directeur de recherche, ENTPE, EVS-RIVES, mél : eric.charmes@entpe.fr

Domaine de recherche : Urbanisme, aménagement, villes et territoires

Mots-clés : *villes petites et moyennes, ruralités, périurbains, urbain généralisé, comparaisons internationales*

Date de prise de fonction proposée : à partir du début de l'année 2024

Conditions de candidature :

Titulaire d'un doctorat ou diplôme équivalent, ou titres et travaux scientifiques jugés équivalents.

Maîtrise du français et/ou de l'anglais.

Aucune condition d'âge ou de nationalité.

La chaire est accessible aux personnes en situation de handicap.

Modalités de recrutement

Les modalités de ce recrutement sont fixées en application du décret n° 2021-1710 du 17 décembre 2021 relatif au contrat de chaire de professeur junior. Ce poste est proposé sur un contrat de chaire de professeur junior de 3 à 5 ans suivant le profil de la personne qui sera recrutée à l'issue des auditions, donnant vocation à la titularisation dans le corps des Directeurs et directrices de recherche (DR2) au sein du Ministère du Développement Durable avec affectation à l'ENTPE. La sélection sera effectuée par un jury international avec une première sélection sur dossier puis une audition des personnes pré-sélectionnées.

Cette chaire s'accompagne d'un environnement de recherche très favorable et comprend une charge d'enseignement au sein de l'ENTPE (28 heures de cours magistral ou 42 heures de travaux pratiques ou dirigés par an) ainsi qu'un financement ANR d'environnement scientifique (200 k€).

Comment postuler ?

- Si vous êtes intéressé(e), il convient d'adresser par courrier E-mail votre intention de candidature à l'adresse recrutement.cpj2023@entpe.fr en indiquant votre nom, prénom, adresse de messagerie et recrutement visé.
- En retour, vous recevrez un message vous informant de la procédure de candidature : cette procédure est dématérialisée via le site <https://recrutement.entpe.fr>.
- En cas de problème technique, vous pouvez nous joindre à l'adresse aurion@entpe.fr.
- En cas de questions administratives, vous pouvez nous joindre à l'adresse recrutement.cpj2023@entpe.fr.
- Il est conseillé de prendre contact avec les personnes indiquées ci-dessus pour échanger sur les conditions d'inscription de votre projet dans le programme scientifique de l'établissement et du laboratoire ainsi que sur les possibilités d'accueil.

Présentation de l'ENTPE :

Établissement d'enseignement supérieur et de recherche sous tutelle du ministère de la Transition écologique, l'École nationale des travaux publics de l'État (ENTPE) intervient, en formation et en recherche, dans les champs du génie civil, de la construction, de l'aménagement, des transports et de l'environnement.

L'ENTPE se distingue parmi les grandes écoles d'ingénieur par la place qu'elle accorde aux sciences sociales, dans lesquelles elle a développé des laboratoires de recherches il y a maintenant près de cinquante ans. Il s'agissait notamment d'accompagner les missions des agents du ministère de l'Équipement en charge de l'urbanisme et de l'aménagement des villes. Ainsi, elle dispense des formations dans le champ des politiques d'aménagement en bachelor, en cycle ingénieur (Aménagement et politiques urbaines), dans des masters en co-accréditation avec les établissements de l'université de Lyon (Urbanisme et aménagement ; Ville et environnements urbains ; Politiques publiques), ainsi qu'en doctorat (en géographie, urbanisme et aménagement, sociologie, anthropologie et science politique). L'école forme aujourd'hui 800 étudiants dont environ 700 élèves ingénieurs majoritairement recrutés à la sortie des classes préparatoires aux grandes écoles. Une centaine de thèses y sont en préparation.

Le ministère de tutelle de l'ENTPE, aujourd'hui en charge de la Transition écologique et de la cohésion des territoires, redéploie depuis quelques années ses politiques hors des métropoles à destination de tous les territoires du pays et en particulier du périurbain, des territoires ruraux (« Agenda rural ») et des villes petites ou moyennes dévitalisées (programmes « Petites villes de demain » et « Action cœur de ville »). Les enjeux y apparaissent aujourd'hui cruciaux, dans tous les secteurs.

Présentation du laboratoire Environnement Ville Société :

L'ENTPE est tutelle de 5 laboratoires de recherche dont 4 affiliés au CNRS et une unité mixte de l'Université Gustave Eiffel. Sur son site, l'École emploie et accueille 80 chercheurs dont 60 permanents.

Le laboratoire Environnement Ville Société (EVS), au cœur du labex Intelligence des Mondes Urbains (IMU), est l'un des principaux pôles de recherche en études urbaines du site de l'Université de Lyon. Le laboratoire analyse dans une démarche d'interdisciplinarité les dynamiques de changement entre environnement, ville et société. Les processus majeurs auxquels EVS porte une attention particulière, et sur lesquels le laboratoire s'est forgé une expertise reconnue sont prioritairement : l'anthropisation des milieux, l'urbanisation et la fabrique urbaine, l'adaptation aux changements environnementaux, ainsi que la circulation des données, des groupes humains ou des matières.

EVS adopte une posture réflexive sur la place des sciences et des techniques dans la société contemporaine, ainsi que sur l'exercice de la pluralité scientifique en son sein, grâce à un large spectre disciplinaire couvrant principalement la géographie, l'urbanisme, l'aménagement, la sociologie, l'anthropologie, les sciences de l'ingénieur ou l'architecture.

EVS, présent sur plusieurs campus du site universitaire de Lyon et Saint-Etienne, est structuré en « ateliers » thématiques, épaulés par trois plateformes transversales qui aident à l'observation et à la modélisation des changements.

La composante de l'ENTPE, dénommée EVS-RIVES, composée de neuf chercheurs-ses, autant de doctorant-e-s, une documentaliste et une gestionnaire, participe à l'ensemble de ses dynamiques. La composante, en lien avec les autres sites de l'UMR EVS, développe en particulier des programmes sur les territoires autres que les agglomérations des grandes métropoles. La chaire ici ouverte à candidatures vise à renforcer et à faire rayonner la position acquise sur la question périurbaine et dans les débats suscités par la notion de « France périphérique », les territoires ainsi désignés étant au cœur de nombreuses discussions sur les plans tant académiques qu'opérationnels, à l'échelle nationale mais aussi internationale.

Le laboratoire EVS et sa composante ENTPE sont enfin particulièrement impliqués dans le programme de recherche-action POPSU. Un nouveau programme de travail en partenariat avec la métropole de Lyon va démarrer en même temps que la Chaire. Ce programme compte plusieurs volets dont l'un est dédié à l'étude du rôle des villes petites et moyennes dans l'aire métropolitaine de Lyon.

Profil recherche :

Les personnes candidates devront proposer un projet de recherche, projet incluant préférentiellement la préparation d'une habilitation à diriger des recherches et/ou la candidature à un financement ERC et/ou une candidature à un appel à projets de l'ANR. Ce projet sera apprécié en fonction de son articulation avec les recherches du laboratoire EVS et de sa composante ENTPE. Un calendrier indicatif devra être proposé pour les 3 à 5 années suivant la prise de poste. Une perspective internationale et comparative, incluant idéalement des pays des Suds et/ou du Nord avec lesquels la composante collabore (Brésil, Mexique, pays du Maghreb, Cameroun, Indonésie ; Amérique du Nord, Europe), est attendue. Les personnes candidates devront aussi préciser les modalités de leur engagement dans la formation doctorale.

Le projet proposé devra tenir compte du contexte présenté ci-dessus. Il devra plus particulièrement considérer le « tournant » amorcé depuis quelques années dans le récit qui faisait des métropoles, la pointe avancée de la mondialisation et de la transition écologique. Amorcé à la fin des années 2010, ce tournant s'est manifesté en France par la visibilité croissante des publications critiques à l'égard de la métropolisation, par le mouvement social des Gilets jaunes et par la réorientation de l'action publique vers les villes petites et moyennes, après la loi dite « d'affirmation des métropoles » de 2014. Les discours écologiques se montrent également de plus en plus réservés à l'égard de la densification. Jusqu'à quel point ces éléments amorcent-ils une nouvelle phase dans la généralisation et la planétarisation de l'urbain qui a accompagné la métropolisation ? Quel est le rôle des territoires hors des métropoles dans les dynamiques géographiques et sociales contemporaines ? A rebours du modèle de croissance fondé sur les grandes métropoles, ces territoires peuvent-ils voir émerger des stratégies alternatives de développement local, adaptées aux enjeux des transitions écologiques ?

Profil enseignement :

L'ENTPE étant également un établissement de formation, les personnes candidates devront faire des propositions pour leur implication dans la formation en politiques urbaines, urbanisme et aménagement délivrée à l'ENTPE. Les propositions pourront concerner autant les cours que l'accompagnement de travaux individuels ou collectifs et l'ingénierie pédagogique. Les propositions devront être liées aux politiques portées par le ministère de la Transition écologique et de la cohésion des territoires, notamment celles à destination des territoires ruraux et des villes petites et moyennes (voir ci-dessus). Des apports sur les territoires périphériques des grandes métropoles (notamment périurbains) sont également attendus. Et en écho aux attentes en matière de recherche, l'orientation vers les pays des Suds sera hautement appréciée.

Environnement financier :

Cette chaire s'accompagne d'un financement par l'ANR d'un montant total de 200 000 €, affectable à des dépenses de personnel, de fonctionnement ou d'investissement. Les personnes candidates devront proposer un plan de mobilisation de ce financement. Celui-ci devra comporter un volet dédié à la formation doctorale. La mobilisation d'autres crédits de recherche est aussi attendue.

Indicateurs de suivi de l'activité (avant titularisation) :

L'évaluation se fera sur la base des critères mobilisés par la Commission d'évaluation des chercheurs du développement durable (COMEVAL). L'activité sera notamment évaluée à partir de la production scientifique, tant en volume qu'en qualité (publications et communications), de l'activité de recherche contractuelle ou conventionnée (ici notamment la gestion du financement apporté par l'ANR, mais aussi la capacité à rechercher d'autres financements), de l'animation de la recherche (organisation d'événements), des collaborations avec des universités et partenaires académiques de renom, du rayonnement international, et enfin de la diffusion des travaux auprès des acteurs de l'urbanisme et de l'aménagement et auprès des publics non spécialistes. L'implication dans l'encadrement doctoral sera également considérée de même que l'implication dans l'enseignement (participation à des cours, responsabilité de module et de filière, suivi de projets et de stages étudiants).